



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 16/12/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 12 décembre 2016
D-2016/506

Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

Demande d'adhésion du musée des Beaux-Arts au réseau Fusée et au Club des Entreprises de Mériadeck.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création, le musée des Beaux-Arts de la Ville de Bordeaux s'est toujours inscrit dans une dynamique d'ouverture indispensable sur la cité et sur la création contemporaine, à travers ses relations constantes avec les institutions de son temps et le monde de l'entreprise. Dans le cadre du développement des partenariats du musée des Beaux-Arts et afin de pouvoir développer des outils de promotion de projets destinés au grand public, le musée souhaite pouvoir adhérer au réseau Fusée et au Club des Entreprises de Mériadeck (CEM).

En effet, depuis sa récente création en 2015, le réseau Fusée qui fédère l'ensemble des acteurs de l'art contemporain en Aquitaine (institutions, associations, galeries...) regroupe l'ensemble des structures professionnelles de la filière accompagnant les artistes locaux. A ce titre, le Musée des beaux arts porte un projet avec le CAPC de réaccrochage de ses collections permanentes en écho avec des œuvres du CAPC présentées à cette occasion. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle Paysages Bordeaux 2017 qui se déroulera du 25 juin au 25 octobre 2017.

Cette action s'articule autour de grands axes:

- La formation
- La diffusion
- L'association d'une pluralité de compétences (production, médiation, communication, édition...)

Adhérer au réseau Fusée, c'est participer à un espace d'observation des pratiques artistiques, organisationnelles, économiques et socioéconomiques, ainsi qu'à une meilleure structuration des échanges entre les professionnels de l'art contemporain. C'est également un outil de diagnostic et d'accompagnement, adapté à la diversité du territoire.

Le CEM, quant à lui, permet une cohésion entre les acteurs économiques et institutionnels du quartier de Mériadeck dont le musée fait partie. Il permet la mise en valeur des atouts du quartier en renforçant son attractivité et sa dynamique. Adhérer au CEM permettra au musée des Beaux-Arts de développer ses partenariats et d'augmenter sa visibilité auprès d'un public de proximité.

L'adhésion au réseau Fusée et au CEM permettrait donc au musée des Beaux-Arts de favoriser la promotion, auprès d'un large public, de ses projets et événements, et ainsi de participer à la pérennité de la dynamique culturelle à l'échelon local et régional.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- autoriser l'adhésion à ces associations.
- engager les dépenses en conséquence.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT